

Lignes directrices décisionnelles pour l'accessibilité en éducation

On encourage le secteur de l'éducation publique et privée à utiliser les présentes lignes directrices pour l'élaboration et la révision de politiques, de programmes et de services, y compris les plans d'accessibilité.



Droits de la personne



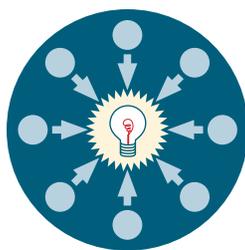
Première voix



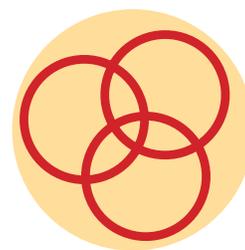
**Responsabilité
partagée**



Équité et inclusion



**Prise de décisions
inclusives**



Intersectionnalité



**Collaboration et
uniformité**



**Amélioration et
apprentissage continu**



**Ressources
suffisantes et
durables**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une description de chaque ligne directrice, consultez le novascotia.ca/accessibility/resources/fr.